



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Fiche descriptive d'une association agréée

Nom **Association des Jeunes pour l'Initiative et la Responsabilité
à travers la Communication (AJIR)**
Siège 92 rue Léon Blum 59150 Wattrelos
e-mail ajir.com@gmail.com
site www.assoajir.com

Domaine d'intervention : citoyenneté

Description :

AJIR.COM organise, chaque année, le concours de la Jeunesse Wattrelosienne qui récompense des jeunes gens méritants. Ce concours comporte 6 catégories : actions citoyennes, réussite associative et humanitaire, réussite culturelle et artistique, réussite professionnelle et initiative économique, réussite sportive et enfin, réussite scolaire. Il permet de promouvoir et de valoriser des jeunes et ainsi, d'offrir aux autres des exemples de proximité.

Par ailleurs, l'association propose, aux jeunes issus d'un milieu défavorisé, des séjours touristiques pendant les vacances d'été.

De plus, elle anime un atelier intitulé « Les filles actrices et citoyennes dans leur environnement ». Il s'agit de valoriser l'image des filles dans le quartier de Beaulieu à travers diverses actions comme le sport ou les actions citoyennes.

Objectifs :

L'AJIR.COM a pour objet de:

- promouvoir et de valoriser les jeunes à travers diverses activités qu'elles soient sportives ou culturelles mais aussi à travers des actions citoyennes ;
- développer toutes les formes d'actions et de projets autour de la solidarité et de la tolérance dans le but de lutter contre les discriminations ;
- réaliser des projets permettant aux jeunes d'être acteurs et auteurs dans leur environnement. Ceci a pour but de développer une culture d'initiative chez les jeunes et ainsi rompre avec la culture de consommation.

L'association propose d'intervenir dans les collèges et les lycées, pendant et en dehors du temps scolaire, afin de lutter contre l'échec scolaire et le décrochage. L'association vise, en effet, à permettre aux élèves d'être égaux face à la réussite scolaire en mettant à leur disposition tout le matériel nécessaire et en leur offrant un cadre propice au travail.

Date de l'agrément : association agréée le 13 juillet 2016 pour une durée de 5 ans